

(N° 21.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1853.

### Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux Publics, pour l'exercice 1854.

(Voir les N° 160 et son annexe, session 1852-1853; 7, 16, 23, 54, 62, 64, 73 et 78, session 1853-1854 de la Chambre des Représentants.)

**LEOPOLD, ROI DES BELGES,**

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Le budget du Ministère des Travaux Publics est fixé, pour l'exercice 1854, à la somme de dix-huit millions cent onze mille quatre cent soixante-dix-sept francs trente-cinq centimes (fr. 18,111,477-35), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel de l'administration des chemins de fer ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Dans le cas d'une réorganisation de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, pendant l'année 1854, les crédits qui figurent aux art. 2, 3, 57, 61, 67, 72, 75, 79 et 81, pourront être transférés de l'un de ces articles à l'autre, selon les besoins du service.

Il en sera de même des art. 4, 58, 62, 68, 73 et 76.

Bruxelles, le 21 décembre 1853.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
(Signé) N. J. A. DELFOSSE.

*Les Secrétaires,*  
(Signés) A. DUMON.  
H. ANSIAU.

## Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1854.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	»	671,600 »
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	525,600 »	25,000 »	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés de l'administration centrale. . . . .	27,600 »	»	
4	Salaire des hommes de peine, des ouvriers, etc. . . . .	24,400 »	»	
5	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . . . .	50,000 »	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
PONTS ET CHAUSSEES. — BATIMENTS CIVILS.				
SECTION 1. — <i>Ponts et Chaussées.</i>				
6	Entretien ordinaire et amélioration de routes, construction de routes nouvelles, étude de projets, etc. . . . .	2,577,458 »	«	
7	Plantation de routes. . . . .	41,200 »	»	
SECTION 2. — <i>Bâtiments civils.</i>				
8	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État . . . . .	90,000 »	»	
9	Travaux de construction, d'amélioration et d'entretien. . . . .	»	60,000 »	
10	Seconde annuité due à la ville de Bruxelles pour distribution d'eau, d'après le nouveau mode, aux bâtiments civils situés en cette localité. . . . .	»	6,400 »	
SECTION 3. — <i>Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des poldres.</i>				
<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand.</i>				
11	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	26,685 »	54,500 »	
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>				
12	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	20,975 »	48,000 »	
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>				
13	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	81,800 »	»	
<i>Sambre canalisée dans les provinces de Hainaut et de Namur.</i>				
14	Entretien et travaux de dragage . . . . .	106,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Canal de Charleroy à Bruxelles.</i>			
15	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	60,500 »	19,000 »	
	<i>Escaut.</i>			
16	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	28,600 »	4,560 »	
	<i>Lys dans les deux Flandres.</i>			
17	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	31,970 »	55,050 »	
	<i>Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>			
18	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	25,100 »	220,000 »	
	<i>Meuse dans la province de Limbourg.</i>			
19	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	82,800 »	70,000 »	
	<i>Dendre.</i>			
20	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	11,146 56	3,000 »	
	<i>Ruppel.</i>			
21	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	15,000 »	75,000 »	
	<i>Dyle et Demer.</i>			
22	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	13,000 »	150,000 »	
	<i>Senne.</i>			
23	Entretien des ouvrages d'art, loyer d'une maison éclusière à Vilvorde . . . . .	2,250 »	»	
	<i>Canal de Gand à Ostende.</i>			
24	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	22,500 »	26,600 »	
	<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
25	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	9,985 »	18,000 »	
	<i>Canal de la Campine, dans les provinces de Limbourg et d'Anvers.</i>			
26	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	42,470 »	16,400 »	
	<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>			
27	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	7,800 »	7,200 »	
	<i>Petite-Nèthe canalisée.</i>			
28	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	12,000 »	40,000 »	
	<i>Moervaert.</i>			
29	Entretien ordinaire et travaux de dévasement. . .	2,200 »	11,200 »	
	<i>Canal de Deynze à Schipdonck.</i>			
30	Travaux d'entretien . . . . .	5,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>			
31	Travaux d'entretien . . . . .	9,000 »	»	
	<i>Canal latéral à la Meuse, de Liège à Maestricht.</i>			
32	Entretien et travaux d'amélioration . . . . .	27,450 »	9,500 »	
	<i>Canal de Zelzaete à la mer du Nord.</i>			
33	Construction de la quatrième et dernière section. — 1 <sup>re</sup> moitié de la dépense . . . . .	»	425,000 »	
	<i>Plantations.</i>			
34	Plantations nouvelles le long des voies navigables .	25,000 »	»	
	<i>Frais d'études.</i>			
35	Frais d'études et de levée de plans . . . . .	7,000 »	»	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
36	Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances . . . . .	15,000 »	12,000 »	
	<i>Poldres.</i>			
37	Subside à la direction du poldre de Lillo . . . . .	»	2,000 »	
	<b>SECTION 4. — Ports et côtes.</b>			
38	Port d'Ostende. — Entretien et travaux d'amélioration.	44,050 »	64,000 »	6,000,274 02
39	Port de Nieuport — —	15,933 33	31,666 67	
40	Côte de Blankenberghe — —	98,000 »	29,200 »	
41	Phares et fanaux. — —	990 »	1,000 »	
42	Entretien de l'Yser, de la Grande-Nèthe, et du Canal de Plasschendael et de Nieuport par Furnes à la frontière de France dont l'administration est reprise par l'État à dater du 1 <sup>er</sup> janvier 1854. (La part contributive des provinces, des communes et des propriétaires intéressés dans l'exécution des grands travaux d'amélioration, sera ultérieurement déter- miné par une loi) . . . . .	20,000 »	»	
	<b>SECTION 5. — Personnel des ponts et chaussées.</b>			
43	Traitement des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées, frais de bureaux et de déplacement.	565,610 »	34,599 98	
44	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, gardes-ponts à bascule et autres agents subalternes des ponts et chaussées . . . . .	569,461 56	4,682 92	
45	Frais des jurys d'examen et voyages des élèves-ingé- nieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . . . .	12,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE III.</b>			
	MINES.			
46	Personnel du conseil des mines. — Traitement. . .	41,700 »	»	
47	— — — Frais de route. . .	600 »	»	
48	— — — Matériel. . .	2,000 »	»	
49	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement. . . . .	45,000 »	»	
50	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instru- ments; publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expé- riences . . . . .	7,000 »	»	
51	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines. . . . .	156,600 »	4,033 33	249,933 33
52	Jury d'examen et voyage des élèves de l'école des mines . . . . .	6,000 »	»	
	<i>Commission des procédés nouveaux.</i>			
53	Frais de route et de séjour. . . . .	600 »	»	
54	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, etc. . . . .	1,400 »	»	
	<i>Commission des Annales des Travaux publics.</i>			
55	Frais de route et de séjour. . . . .	1,100 »	»	
56	Publication du recueil, frais de bureau, etc. . . . .	3,900 »	»	
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	SERVICES D'EXÉCUTION. — CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — RÉGIE.			
	SECTION 1. — <i>Voies et Travaux.</i>			
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés . . . . .	179,160 »	»	
58	Salaires des agents payés à la journée. . . . .	1,177,400 »	»	
59	Matériaux, engins, outils et ustensiles. . . . .	1,360,000 »	»	
60	Travaux et fournitures. . . . .	363,000 »	»	
	SECTION 2. — <i>Traction et arsenal.</i>			
61	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés . . . . .	118,060 »	»	
62	Salaires des agents payés à la journée . . . . .	1,418,000 »	»	
63	Primes d'économie et de régularité. . . . .	30,000 »	»	
64	Combustibles et autres consommations pour la trac- tion des convois . . . . .	1,560,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
65	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	918,710 »	»	
66	Redevances aux compagnies . . . . .	90,000 »	»	
	SECTION 3. — <i>Mouvement et trafic.</i>			
67	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	771,500 »	»	
68	Salaires des agents payés à la journée et manœuvres.	823,500 »	»	
69	Frais d'exploitation . . . . .	181,790 »	»	
70	Camionnage . . . . .	220,000 »	»	
71	Pertes et avaries . . . . .	20,000 »	»	
	SECTION 4. — <i>Télégraphes.</i>			
72	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	50,000 »	»	
73	Salaires des agents payés à la journée . . . . .	9,000 »	»	
74	Entretien . . . . .	12,000 »	»	
	SECTION 5. — <i>Service en général (chemins de fer et télégraphes).</i>			
75	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	28,550 »	»	41,159,670 »
76	Salaires des agents payés à la journée. . . . .	50,000 »	»	
77	Matériel et fournitures de bureau. . . . .	120,000 »	»	
78	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration . . . . .	10,000 »	»	
	SECTION 6. — <i>Régie.</i>			
79	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	36,500 »	»	
80	Frais de bureau et de loyer . . . . .	5,500 »	»	
	SECTION 7. — <i>Postes.</i>			
81	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	500,000 »	»	
82	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes . . . . .	685,000 »	»	
83	Transport des dépêches. . . . .	289,000 »	»	
84	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie. . . . .	155,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
85	Pensions . . . . .	7,000 »	»	7,000 »

( 7 )

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VI.			
86	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension . . .	5,000 »	»	5,000 »
	CHAPITRE VII.			
87	Dépenses imprévues non libellées au budget . . .	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.	16,606,084 45	1,505,392 90	18,111,477 35